

REGLEMENT COLLECTIF DE DETTES
(Loi du 5 juillet 1998- M.B. 31/07/1998)

Déclaration de créance

Concerne le Règlement Collectif de dettes *de Monsieur*

Identité du créancier : Centre Public d'Aide Sociale

Secrétaire

Présidente

N° de compte où les paiements peuvent être effectués :

Montant de la créance : 537,66 € (montant total initial : 1335,91, la moitié est réclamée à : et l'autre moitié à Monsieur

Intérêts : néant

Frais : néant

Référence :

Nature et détail de la créance (qui était commune avec Madame

<u>Date de la décision</u>	<u>Montant</u>	<u>Objet</u>
09/02/2004	165,19 €	Achat 500 Litres de mazout chauffage
27/02/2004	510,00 €	Aidé pour le loyer de janvier 2004
27/02/2004	170,93 €	Assurance voiture
27/02/2004	489,79 €	Contribution auto
Montant total	1335,91 €	

Créance de Monsieur

Montant réclamé par CPAS

667,95 €

Montant remboursé par

: 130,29 €

SOLDE TOTAL A REMBOURSER AU CPAS

: 537,66 €

Démarches effectuées : divers courriers

Nous affirmons en honneur et conscience que la présente déclaration est sincère et véritable.

Date : 10/02/2009

Signatures

La Secrétaire